



## **Question et réponse n° 1 à la DR 1000654321 – Logicielle d'aide en ligne pour l'ordinateur central**

### **Question et réponse n° 1**

#### **Question 1**

Pouvez-vous m'indiquer le public cible du logiciel d'AIDE ET celui-ci doit-il se trouver sur l'ordinateur central?

Notre solution est installée en nuage ou sur place, mais on y accède à l'aide d'un navigateur Web.

#### **Réponse 1**

Le public cible des renseignements de l'AIDE, pour créer et mettre à jour le contenu de l'aide, est l'équipe des ressources à l'Administration centrale et les utilisateurs des bureaux locaux de l'ARC. Ces utilisateurs sont les agents de programme, les agents principaux de programme, les chefs de projet et le personnel de la TI, tel que les analystes et développeurs de la TI et les spécialistes principaux de la TI qui travaillent avec les diverses applications du système de contrôle de l'information destinée au client (CICS) (p. ex. l'utilisation de la touche F1 pour afficher les renseignements de l'AIDE dans l'application) et/ou qui sont chargés de créer et de mettre à jour le contenu de l'AIDE

L'Agence vous encourage à fournir une réponse, puisque l'ARC ne tient pas à éliminer une solution qui affiche le contenu de l'AIDE dans un navigateur Web. Tant et autant qu'on peut afficher la solution à partir de l'écran de l'application du CICS et que la solution reconnaît l'écran et/ou la zone faisant l'objet de la demande de renseignements de l'AIDE, elle peut s'avérer être adéquate. Les applications de l'ARC qui utilisent actuellement « Preference » (Préférence) sont des applications de l'ordinateur central.

De plus, l'ARC demande aux fournisseurs qui souhaitent proposer une solution dans un navigateur Web de préciser les mesures d'atténuation du risque qui sont en place (le cas échéant) afin d'assurer la disponibilité continue des renseignements de l'AIDE pour les utilisateurs de l'ARC si un problème empêchant son utilisation survient dans l'intranet ou Internet.